

GUIDE DE LECTURE:

ORIENTATION	Secteur prioritaire	Réalisation commission
Mesure		
Mesure		
Mesure		



Secteur concerné par la mesure
Territoire SAGE Charente
Versant sédimentaire
Zones urbaines, périphéries et voiries
Réseau hydrographique



Légende

- Aires d'alimentation de captage
- Captages Grenelle
- Points de prélèvement AEP
- Vignoble
- Pays-has
- Ouvrages
- Aires urbaines

Planifier, animer et accompagner la lutte contre les pollutions diffuses	sec-teur	Réalisation commission
Actualiser et harmoniser les schémas départementaux à l'échelle du bassin versant	A préciser	
Conforter les retours d'expérience opérationnels issus de ces programmes sur les bassins d'alimentation de captages d'eau et sur les contrats de bassin	A préciser	(sur les AAC-grenelle)
Mettre en place un cadre de concertation entre filières agricoles et opérateurs de la gestion de l'eau	A préciser	(sur les AAC-grenelle)
Promouvoir l'internalisation de la gestion environnementale au travers du conseil agronomique et du potentiel d'expérimentation agro-environnemental	A préciser	
Développer les expérimentations agro-écologiques, la recherche scientifique en contexte charentais	A préciser	

Adapter les pratiques pour réduire l'utilisation des pesticides agricoles	sec-teur	Réalisation commission
Suivre les effets de l'adaptation des pratiques de protections phytosanitaire du vignoble et des grandes cultures et mieux cerner les impacts sur ces pratiques	A préciser	(?)
Recommander l'enherbement des fossés dont l'exutoire est une rivière	A préciser	
Pérenniser le suivi sur les pratiques phytosanitaires et leur évolutions au regard des changements climatiques	A préciser	(?)

Développer la filière agricole à faible niveau d'intrants et filière bio	sec-teur	Réalisation commission
Evaluer les perspectives/opportunités de développement de filières régionales appuyées sur des productions à faible niveau d'intrants, biologiques ou de conservation	A préciser	(?)
Définir des objectifs de développement de l'agriculture à faible niveau d'intrants et de l'agriculture biologique	A préciser	
Accompagner les éleveurs dans la maîtrise de la divagation du bétail dans la rivière	A préciser	
Faciliter les coopérations entre territoire	A préciser	(sur les AAC-grenelle)

Définir les flux admissibles	sec-teur	Réalisation commission
Déterminer la méthode de définition de flux admissible d'azote	A préciser	
Définir les valeurs de flux admissibles d'azote	A préciser	

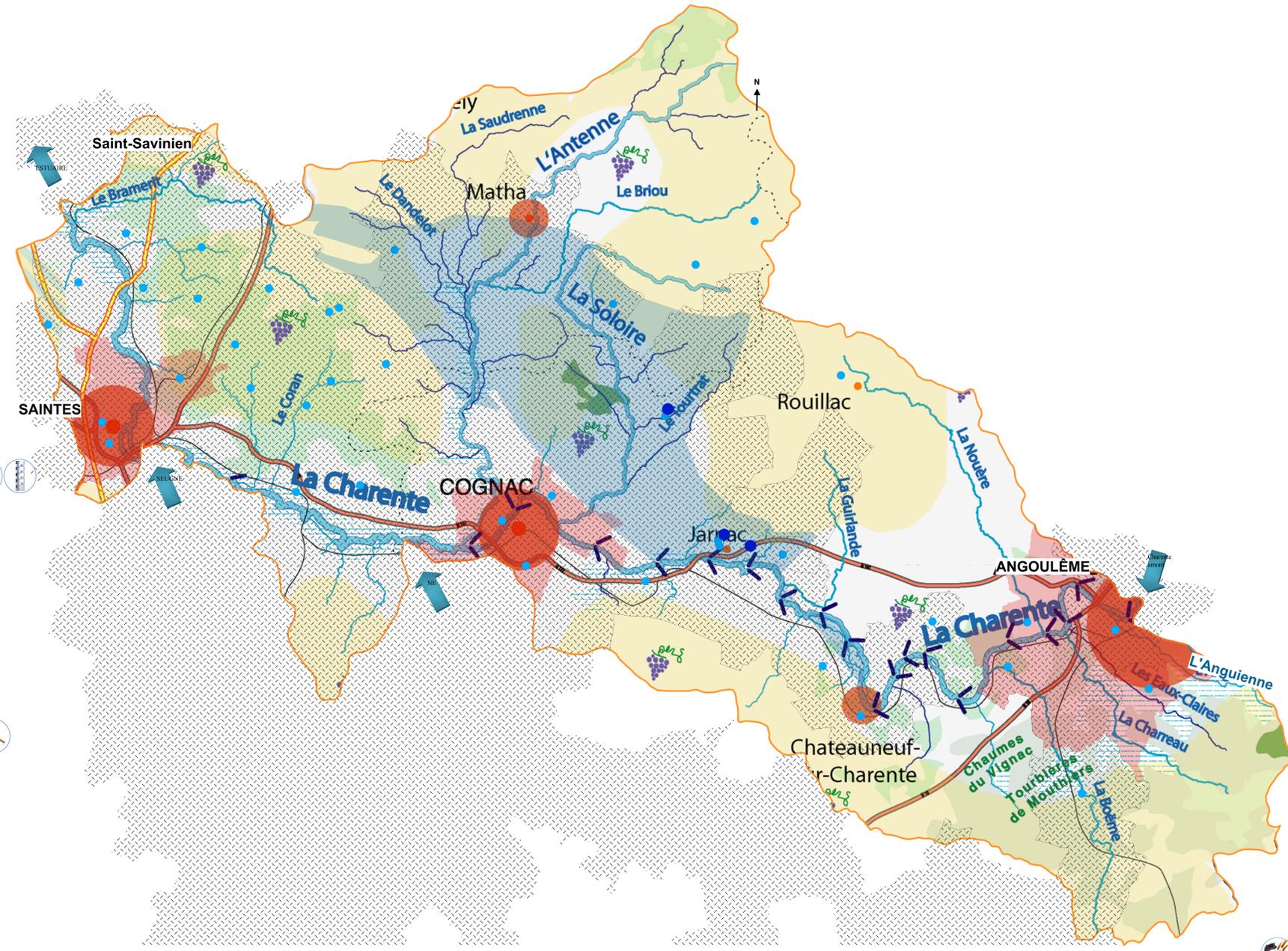
Réaliser un suivi de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques	sec-teur	Réalisation commission
Améliorer et valoriser le suivi qualité de l'état de l'eau et des milieux aquatiques (tous paramètres)	A préciser	(RECEMA + RCD 17)
Améliorer la connaissance sur la présence et l'origine du cadmium dans la mer des Pertuis en provenance du bassin Charente	A préciser	(?)

Mettre en place un plan d'alerte pollution	sec-teur	Réalisation commission
Evaluation historique de la typologie et de l'impact des pollutions accidentelles à l'échelle du bassin	A préciser	
Diagnostic et scénarios, identification des points sensibles du bassin en terme de pollution accidentelle potentielle	A préciser	
Constituer un plan d'alerte pollution ponctuelle à l'échelle du bassin Charente	A préciser	

Mesurer les incidences de la qualité de l'eau sur la santé publique	sec-teur	Réalisation commission
	A préciser	(ARS?)

Préserver et restaurer les éléments du paysage	
Impulser une stratégie d'aménagement sur les versants	
Définir des préconisations de gestion sur les versants	

Mesures détaillées dans la table ronde RISQUE



Améliorer les connaissances sur l'hydrogéologie du bassin	
Optimiser les réserves naturelles et artificielles	
Développer les économies d'eau	
Développer des filières agricoles adaptées aux ressources hydriques (disponible)	

Mesures détaillées dans la table ronde QUANTITE

Améliorer et restaurer la continuité écologique	
Améliorer et gérer durablement les rivières et les milieux aquatiques	
Préserver et restaurer les zones humides	
Aménager ou gérer les plans d'eau pour diminuer les impacts	

Mesures détaillées dans la table ronde MILIEUX

Réalisation commission	sec-teur	Réduire l'utilisation des pesticides non agricoles
	A préciser	Mettre en place un observatoire sur les démarches communales de raisonnement du désherbage chimique
	A préciser	Développer les outils d'aide aux collectivités dans le recours aux techniques alternatives
	A préciser	Anticiper l'entretien sans pesticides des espaces dès leur conception
	A préciser	Mettre en commun les retours d'expérience et les équipements dans la lutte contre les pollutions diffuses
	A préciser	Réduire le recours aux pesticides par les gestionnaires d'infrastructures de transport (voirie, ferroviaire)

Réalisation commission	sec-teur	Développer et gérer les réseaux de gestion des eaux pluviales
	A préciser	Développer les diagnostics complets de dysfonctionnements des systèmes d'assainissement par temps de pluie (réseau, station)
	A préciser	Développer la surveillance et la connaissance des rejets directs d'effluents non traités vers le milieu (surverses de réseaux)
	A préciser	Définir un objectif acceptable de déversement par temps de pluie de rejets directs d'effluents non traités (réduction)
	A préciser	Organiser une gestion patrimoniale des réseaux

Réalisation commission	sec-teur	Réduire les rejets de pollutions organiques, chimiques et microbiologiques, urbaines et industrielles
	A préciser	Améliorer la connaissance sur les pollutions chimiques résiduelles liées aux rejets d'assainissement (domestiques, industrielles)
	A préciser	Développer l'expérimentation de solutions complémentaires à l'épuration (dispersion des rejets)
	A préciser	Mettre en place une veille sur les polluants émergents et perturbateurs endocriniens
	A préciser	Intégrer l'enjeu de qualité de l'eau et capacité du milieu lors des zonages d'assainissement AC/ANC
	A préciser	Pérenniser l'assistance techniques des collectivités
	A préciser	Sensibiliser les opérateurs assainissement

Réalisation commission	sec-teur	Résorber les pollutions industrielles actuelles et anciennes
	A préciser	Acquérir et valoriser la connaissance sur la qualité chimique des sédiments et identifier les sites et sols pollués
	A préciser	Qualifier le risque de pollution chronique des eaux de surfaces et de nappes par les sites et sols pollués du bassin
	A préciser	Pérenniser et renforcer l'appui à l'artisanat et aux entreprises pour maîtriser les pollutions

Réalisation commission	sec-teur	Réduire les pollutions et points de rejet liés à l'assainissement non collectif
	A préciser	Mieux cerner l'enjeu environnemental autour de l'ANC
	A préciser	Définir des zones à enjeu environnemental (ANC)
	A préciser	Prioriser la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif (zones à enjeux sanitaires et environnemental)
	A préciser	Partager des indicateurs uniques et interdépartementaux de conformité environnementale des installations ANC
	A préciser	Favoriser l'équilibre économique de la restauration de l'ANC